

République Française  
Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ville de Craintilleux



L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 8 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 février 2024

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 14  
Présents : 14  
Procurations : 0  
Votants : 14

**Présents :**

**Délibération n° 01**

**Présents** : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

**Absents excusés** : Christiane ROCHEDIX

**Absents non excusés** : /

**Secrétaire de séance** : Odile MASSON

**OBJET :**

**Convention avec  
BOUYGUES TELECOM**

**Pouvoirs :**

Mandants  
Christiane ROCHEDIX

Mandataires  
Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 2 février 2024, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200750-20240208-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de signer une convention avec BOUYGUES TELECOM pour le reversement des frais engagés par la commune pour l'extension BTS P. "RUE DU MIDI" - prop. BYTEL pour un montant de 7 707,12 € TTC.

*Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide*

*A l'unanimité,*

- *d'approuver le projet de convention tel que présenté,*
- *d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention,*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an  
susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS